

Madame,
Monsieur,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 20 octobre 2025 à 19 H 00 à la rue du Solstice, 1 à 6220 FLEURUS

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - Participation d'une délégation fleurusienne aux sixième et septième rencontres transnationales, dans le cadre du projet européen URBACT - Rapport de mission.**
2. **INFORMATION - Relations internationales - Présentation de la feuille de route "Road Map", dans le cadre des jumelages et des pistes d'actions à mettre en œuvre.**
3. **INFORMATION - Plans et calendrier des aménagements de l'Hôtel de Ville de Fleurus.**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 13 août 2025 - Classes de neige 2026-2027 - Approbation de l'attribution.**
5. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 20 août 2025 - Rationalisation des écoles communales du centre de Wanfercée-Baulet - rue de Tamines, 27 à Wanfercée-Baulet - 2 lots - Lot 1 - Architecture - Approbation de l'avenant 3.**
6. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 27 août 2025 - Contrat d'études "Mission complète d'auteur de projet et coordination Sécurité Santé phases projet et réalisation avec options" et Contrat d'Assistance à Maitrise d'ouvrage – Mission FEDER/an entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour la rénovation ou démolition/reconstruction du pavillon d'accueil à la Forêt des Loisirs - Approbation de l'attribution.**
7. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décisions du Collège communal du 27 août 2025 - Contrôles périodiques par un Organisme Agréé - 4 Lots - Lots 1 à 3 - Approbation de l'attribution.**
8. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décisions du Collège communal du 27 août 2025 - Entretien, fourniture et contrôle des équipements de lutte contre l'incendie dans les divers bâtiments communaux - Lots 1, 2, 3, 4 et 5 - Tarifs 2025/26 et 2026/27 - Approbation de l'attribution.**
9. **INFORMATION – Procès-verbal de la Réunion du Comité de Concertation entre la Commune et le C.P.A.S., tenue le 12 septembre 2025.**
10. **INFORMATION - Facture GPIEM'S - Application de l'article 60 du R.G.C.C.**

11. **Accord "Tax On Pylons III" - Droit de tirage - Décision du Collège communal du 08 octobre 2025 - Prise d'acte.**
12. **Convention de crédit entre CENEO et la Ville de Fleurus pour le financement des travaux de remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation - Projet e-LUMin – Phase 2025 2-2 - Approbation des conditions - Décision à prendre.**
13. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement, pour personnes handicapées, à 6220 FLEURUS, rue du Wainage, 121 – Décision à prendre.**
14. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement, pour personnes handicapées, à 6220 FLEURUS, rue Saint Roch, 37 – Décision à prendre.**
15. **AFFAIRES SOCIALES - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et le Centre de Radiologie de Fleurus, dans le cadre du placement de la plaque Label "Fleurus Ville Think Pink » - Approbation - Décision à prendre.**
16. **P.C.S. - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et "Bell'Aria School", dans le cadre de l'organisation du "Día de los Muertos", le 1er novembre 2025 – Approbation - Décision à prendre.**
17. **P.C.S. - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Fleurus Culture", dans le cadre de l'organisation du "Día de los Muertos", le 1er novembre 2025 – Approbation - Décision à prendre.**
18. **P.C.S. - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et la Maison des Jeunes "L'Alternative", dans le cadre de l'organisation du "Día de los Muertos", le 1er novembre 2025 – Approbation - Décision à prendre.**
19. **P.C.S. - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Bibliothèques de Fleurus", dans le cadre de l'organisation du "Día de los Muertos", le 1er novembre 2025 – Approbation - Décision à prendre.**
20. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Association de fait "L'Amicale des artistes de l'Académie de Fleurus", dans le cadre de l'organisation de différentes manifestations scolaires, pour la période du 21 octobre 2025 au 03 juillet 2026 - Approbation - Décision à prendre.**
21. **Ouverture et création d'une voirie à la rue Omer Lison à 6220 LAMBUSART, cadastrée 4ème Division, LAMBUSART, section B n°82H- 85D - 85F- 85G - 86F- 87E - Décision à prendre.**
22. **Cellule "Événements - Opérationnel" - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et le Concessionnaire "KIA - STEVENY", dans le cadre de la Cérémonie des Mérites Sportifs qui se tiendra, le 13 novembre 2025 - Approbation - Décision à prendre.**
23. **A.S.B.L. "Bibliothèques de Fleurus" – Utilisation de la subvention 2024 – Décision à prendre.**
24. **Fabrique d'église Saint-Laurent de Lambusart – Modification budgétaire n° 1 – Exercice 2025 – Décision à prendre.**
25. **Fabrique d'église Saint-Lambert de Wangenies – Modification budgétaire n° 1 – Exercice 2025 – Décision à prendre.**
26. **Fabrique d'église Saint-Amand de Saint-Amand – Budget 2026 – Décision à prendre.**

27. **Fabrique d'église Saint-Pierre de Brye – Budget 2026 – Décision à prendre.**
28. **Fabrique d'église Sainte-Gertrude de Wagnelée – Budget 2026 - Décision à prendre.**
29. **Fabrique d'église Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet – Budget 2026 – Décision à prendre.**
30. **Fabrique d'église Saint-Lambert de Wangenies – Budget 2026 – Décision à prendre.**
31. **Fabrique d'église Saint-Laurent de Lambusart – Budget 2026 – Décision à prendre.**
32. **Fabrique d'église Saint-Barthélemy d'Heppignies – Budget 2026 – Décision à prendre.**
33. **Fabrique d'église Saint-Joseph du Vieux-Campinaire à Fleurus – Budget 2026 - Décision à prendre.**
34. **Fabrique d'église Saint-Victor de Fleurus – Budget 2026 – Décision à prendre.**
35. **Fabrique d'église Saint-Joseph de Wanfercée-Baulet – Budget 2026 – Décision à prendre.**
36. **Zone de Police BRUNAU – Adaptation de la dotation ordinaire à octroyer par la Ville de Fleurus, pour l'exercice 2025 – Décision à prendre.**
37. **Zone de Secours Hainaut-Est – Adaptation de la dotation communale 2025 – Décision à prendre.**
38. **Fonds collectif de retraite des mandataires - Réactualisation du plan de pension (2025) - Décision à prendre.**
39. **Budget 2025 - Modification budgétaire n°2 des services ordinaire et extraordinaire - Approbation - Décision à prendre.**
40. **Régie Communale Autonome de Fleurus (CREO Fleurus) – Non-application article 6.1.1 du contrat de gestion (revenu cadastral) – Exercices 2024 et 2025 – Décision à prendre.**
41. **Règlement-taxe communale sur les commerces de nuit – Exercices 2026 à 2031 – Décision à prendre.**
42. **Règlement-taxe communale sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés – Exercices 2026-2031– Décision à prendre.**
43. **Règlement-redevance communale sur les classes de dépaysement – Exercices 2026 à 2031 – Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

44. **Personnel communal – Police administrative - Désignation d'un gardien de la paix – Décision à prendre.**
45. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un mi-temps, dans le cadre d'un congé parental, du 03 novembre 2025 au 02 juillet 2026, à accorder à une institutrice primaire, à titre définitif – Prise d'acte.**
46. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 15 septembre 2025, d'une institutrice primaire, à titre définitif – Prise d'acte.**

47. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 22 septembre 2025, d’une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d’acte.
48. Enseignement fondamental – Congé, pour prestations réduites, dans le cadre d’un mi-temps thérapeutique, du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026, à accorder à une institutrice maternelle, à titre définitif – Décision à prendre.
49. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’un maître d’éducation physique, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026, à raison de 02 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
50. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’un maître d’éducation physique, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026, à raison de 22 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
51. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’un maître d’anglais, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026, à raison de 06 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
52. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’un maître d’anglais, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026, à raison de 14 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
53. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’un maître de religion islamique, à partir du 04 septembre 2025, à raison de 09 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
54. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’un maître de psychomotricité, à partir du 25 août 2025, à raison de 04 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
55. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’un maître de philosophie et de citoyenneté, du 25 août 2025 au 24 février 2026, à raison de 04 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
56. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’un maître de philosophie et de citoyenneté, à partir du 25 août 2025, à raison de 01 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
57. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’un maître de psychomotricité, à partir du 01 septembre 2025, à raison de 04 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
58. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice maternelle, à partir du 25 août 2025, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
59. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 02 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.

60. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 09 septembre 2025, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
61. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 12 P/S, dans un emploi temporairement vacant - Décision à prendre.
62. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
63. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 25 août 2025, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
64. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 25 août 2025, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
65. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
66. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 18 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
67. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 24 P/S, dans un emploi temporairement vacant - Décision à prendre.
68. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 06 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
69. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 septembre 2025 au 30 septembre 2025, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
70. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 01 septembre 2025 au 30 septembre 2025, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
71. Enseignement fondamental – Groupe scolaire de Fleurus – Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice PART-APE, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.
72. Enseignement fondamental – Groupe scolaire de Fleurus – Section de Wanfercée-Baulet, rue Paul Pastur - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice APE, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.
73. Enseignement fondamental – Groupe scolaire de Fleurus – Section de Wanfercée-Baulet, rue de Tamines - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice APE, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.

74. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 01 septembre 2025, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
75. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
76. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la fin de fonctions, au 29 août 2025, à raison de 04 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
77. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
78. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 01 septembre 2025, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
79. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 25 août 2025 au 08 septembre 2025, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
80. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 09 septembre 2025, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
81. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 25 août 2025, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
82. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 25 août 2025, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
83. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
84. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
85. Enseignement fondamental – Groupe scolaire de Lambusart – Section de Lambusart, Cité Roseraie - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice PART-APE, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.
86. Enseignement fondamental – Groupe scolaire de Lambusart – Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice PART-APE, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.
87. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section de Heppignies - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice APE, du 27 août 2025 au 03 juillet 2026, à raison de 4/5ème temps - Décision à prendre.
88. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 28 août 2025, à raison de 03 P/S, dans un emploi temporairement vacant - Décision à prendre.

89. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 25 août 2025, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
90. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
91. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
92. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
93. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 12 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
94. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
95. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 04 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
96. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 25 août 2025, à raison de 01 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
97. Enseignement fondamental – Groupe scolaire de Wangenies – Section de Wangenies - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice APE, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.
98. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wagnelée - Ratification de la désignation, d'une puéricultrice contractuelle, du 25 août 2025 au 24 février 2026, à raison de 18 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
99. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de piano, à raison de 12 P/S, à partir du 25 août 2025 - Décision à prendre.
100. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, dans un emploi vacant, d'un professeur de piano, à raison de 02 P/S, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026 - Décision à prendre.
101. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de violoncelle, à raison de 04 P/S, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026 - Décision à prendre.
102. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de formation musicale, à raison de 04 P/S, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026 - Décision à prendre.
103. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de guitare, à raison de 01 P/S, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026 - Décision à prendre.

104. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de guitare, à raison de 10 P/S, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026 - Décision à prendre.
105. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Congé, pour interruption complète ou partielle de la carrière professionnelle dite « thématique », lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant, dans le cadre du congé parental, du 1er septembre 2025 au 17 octobre 2025, d'un professeur de violon, à raison de 12 P/S – Décision à prendre.
106. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Mise à la pension prématurée temporaire, à partir du 1er mai 2025, d'un professeur de piano - Prise d'acte.

FLEURUS, LE 08 OCTOBRE 2025

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

La Directrice générale f.f.,

Eva MANZELLA



Le Bourgmestre,

Loïc D'HAeyer